

Coronavirus (COVID-19)

Québec, le 22 mars 2020

AUX PARENTS TRAVAILLEURS DE LA SANTÉ ET DES SERVICES ESSENTIELS

Madame,
Monsieur,

Afin d'assurer la continuité des services essentiels que vous offrez aux Québécoises et aux Québécois, des services de garde d'urgence accueillent vos enfants. Bien qu'ils s'adressent aux familles dont l'un des deux parents est un travailleur requis pour les services essentiels, nous vous rappelons que les services de garde d'urgence sont un service exceptionnel pour les parents qui n'ont aucune autre alternative.

À cet effet, toujours dans un souci de santé et de sécurité de tous, la Direction générale de la santé publique a émis des directives à l'intention du personnel. Ces directives ont été diffusées à l'ensemble des services de garde d'urgence et publiées sur le site Internet du Ministère pour que vous puissiez les consulter au besoin (<https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/coronavirus-fermeture-sdg/Pages/index.aspx>).

Par ailleurs, cette directive indique que les enfants et le personnel dans les situations suivantes ne doivent pas se présenter au service de garde d'urgence :

- Les personnes de retour de voyage depuis moins de 14 jours
- Les personnes atteintes de la COVID-19
- Les personnes qui ont eu des contacts étroits avec des cas de COVID-19 pendant la période d'isolement.
- Les personnes qui n'ont pas voyagé, mais qui développent des symptômes d'allure grippale (fièvre, toux, fatigue, courbatures ou fatigue intense). Elles ne devraient pas fréquenter le service de garde d'urgence jusqu'à 36 heures après la disparition des symptômes même si, dans la situation actuelle, le risque que ce soit une COVID-19 est faible.

Nous en appelons à votre jugement et nous vous demandons de vous conformer à ces directives si elles s'appliquent à votre situation. Encore une fois, vous comprendrez que c'est pour la santé des autres enfants, des autres parents, des éducatrices et de la population.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Le ministère de la Famille